



19167685

Déposé / Reçu le

16 DEC. 2019

Greffe

au greffe du Tribunal de l'entreprise
française de Bruxelles

N° d'entreprise : BE0692538131

Nom

(en entier) : **FERRO RENOVATION**

(en abrégé) :

Forme légale : SPRL

Adresse complète du siège : Rue Potagère 65, 1210 Saint-Josse-ten-Noode

Objet de l'acte : Transfert de siège social

Assemblée générale extraordinaire du 23/10/2019

OBJET : L'assemblée générale extraordinaire s'est tenue, le 23/10/2019, à 10 heures au siège de la société sous la présidence de Luca FERRO tous les associés étant présents ou représentés, il n'y a pas lieu de justification de convocation.

ORDRE DU JOUR

1. TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

A l'unanimité, il est décidé de transférer le siège social vers 1970 Wezembeek-Oppem, Rue de la Limite 166 boîte 3. Cette décision prend effet le 23/10/2019.

M. Luca FERRO est chargé d'effectuer les formalités de mise en œuvre de cette décision.

L'assemblée n'ayant plus de remarque à formuler, ni de question à poser et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion d'assemblée générale extraordinaire se termine à 10heures30.

Les associés qui souhaitent, ont signé le présent procès-verbal.

Fait à Wezembeek-Oppem, Le 29 octobre 2019

Luca FERRO

Gérant,